



DIRECTIVES DE VISITE

ATTENTION : *Les visites d'usine ne sont malheureusement pas adaptées aux personnes âgées, aux personnes utilisant un déambulateur ou aux personnes à mobilité réduite. Aucun espace d'attente n'est disponible.*

1. La visite, sous la conduite d'un guide qualifié, n'est possible que sur inscription et avec l'accord explicite de Sucre Suisse SA.
2. Les visites d'usine ont lieu seulement durant la campagne de transformation des betteraves, de mi-octobre à début décembre.
3. Les visiteurs se rassemblent devant le bâtiment de la protection civile sur le parking (→ voir panneaux jaunes : Visiteurs, Diorama) à Aarberg, ou au centre des visiteurs à Frauenfeld, directement à côté du parking.
4. Des places de stationnement spécialement signalées sont à disposition pour les voitures et les autocars.
5. L'heure d'arrivée convenue doit être respectée. Tout retard peut entraîner l'impossibilité d'accueillir les visiteurs.
6. La visite dure environ deux heures (projection du film incluse).
7. Pour des raisons de sécurité, **les classes scolaires et les groupes d'enseignement à domicile ne peuvent participer qu'à partir de la 10^{ème} année (dès 14 ans)**, accompagnés d'un enseignant responsable du groupe.
8. Pour des raisons de sécurité, **l'accès est interdit aux enfants de moins de 10 ans (contrôle des papiers d'identité)**. Les enfants âgés de 10 à 16 ans peuvent participer uniquement accompagnés d'un adulte (maximum trois enfants par accompagnant).
9. **Le parcours s'effectue exclusivement à pied** → aucun ascenseur n'est disponible. Les personnes à mobilité réduite sont priées à renoncer à la visite. Aucun espace d'attente n'est à disposition.
10. Tous les participants doivent porter un casque et un gilet de sécurité pendant toute la durée de la visite.
11. **Il est interdit de photographier les collaborateurs de Sucre Suisse SA ainsi que toute autre personne externe présente sur le site sans leur autorisation.** Il est également interdit de photographier les salles de contrôle ; des indications correspondantes sont affichées.
12. Les visiteurs doivent se conformer aux instructions du guide ainsi qu'au personnel de Sucre Suisse SA.
13. **Il est strictement interdit de fumer dans tous les bâtiments.**

Il est interdit de toucher les machines, appareils, installations électriques, etc. Sucre Suisse SA décline toute responsabilité en cas d'accident impliquant des visiteurs, que ce soit en raison du non-respect du règlement de visite ou d'autres incidents pouvant survenir durant la visite, tels que force majeure, explosion, incendie ou autres événements. Les dommages causés par des visiteurs seront imputés aux personnes responsables.

Sucre Suisse SA